

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'OCCUPATION D'UN TERRE-PLEIN PARTIELLEMENT
BÂTI SITUÉ SUR LE DOMAINE PUBLIC PORTUAIRE DU PORT DE LESCONIL**

Le présent avis de publicité est établi en application de l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques.

Autorité portuaire : Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille – 5 quai Henri-Maurice Bénard – 29120 Pont l'Abbé

Objet de l'appel à candidatures : Parcelle partiellement bâtie d'une surface de 498 m², décomposée en 240 m² de surface bâtie et 258 m² de surface non bâtie, dans la limite de la zone encadrée en jaune (plan)



Procédure : Procédure de sélection menée dans les conditions de l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques

Modalités de candidature et critères d'attribution : La composition du dossier de candidature et les critères d'attribution sont indiqués dans le cahier des charges.

Obtention du cahier des charges et modalités de remise des projets : Le téléchargement et la transmission par voie électronique sont obligatoires par le biais de la plateforme de dématérialisation du SMPPPC à l'adresse suivante : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/>

Date limite de réception des projets : 25 avril 2025 à 12h00

Date de publication du présent avis : 21 février 2025